



# *Ville de Cerny*

## *Essonne*

### Compte-rendu du Conseil municipal Séance du 23 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-trois mai, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 16 mai 2024.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mmes FILLATRE, EYHERABIDE, TRIMBOUR, M. VUITRY, Mme VUITRY, M. PIERROT

Ont donné pouvoir : M. Olivier CARNOT à M. Rémi HEUDE  
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Marie-Claire CHAMBARET  
M. Bernard JACQUET à M. Alain PRAT

Absents excusés : Mme Laetitia LAUTRU, M. Thomas FILLATRE, M. Erwan MERLET, M. Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

#### **Rendu compte des décisions du Maire**

<b>N° décisions</b>	<b>Intitulé</b>
12-2024-5.8	Demande de subvention au Conseil départemental de l'Essonne dans le cadre du contrat terre d'Avenir
13-2024-2.2	Dépôt d'une déclaration préalable pour la création d'une passerelle enjambant le ru sur les parcelles cadastrées section AN n° 40 et AN n° 122

## Délibérations du Conseil municipal

N°	Délibérations	Vote
1	Délib. n° 2024 / V/ 1 – 3.1 Acquisition de la parcelle cadastrée AL1367	À L'UNANIMITÉ
2	Délib. n° 2024 / V/ 2 – 7.1 Accueils collectifs de mineurs (ACM) : Participation des familles aux séjours	À L'UNANIMITÉ
3	Délib. n° 2024 / V/ 3 – 7.1 Personnel communal : Signature d'un Parcours Emploi Compétences sous la forme d'un CUI-CAE	À L'UNANIMITÉ
4	Délib. n° 2024 / V/ 4 – 4.2 Signature d'un contrat d'apprentissage	À L'UNANIMITÉ
5	Délib. n° 2024 / V/ 5 – 9.1 Charte des bénévoles de la médiathèque Marie-Louise-BOINIER	À L'UNANIMITÉ
6	Délib. n° 2024 / V/ 6 – 8.8 Définition des zones d'accélération et d'exclusion des énergies renouvelables	<b>Par voix 17 POUR et 1 ABSTENTION (A.PIERROT)</b>
7	Délib. n° 2024 / V/ 7 – 5.3 Election des représentants et des personnes qualifiées de la commune au Conseil d'administration des Résidences du Val d'Essonne	À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h41.

Publié le 24/05/2024